

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Arts

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Arts* proposé par l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) est une formation qui articule la pratique artistique et la théorie de l'art, dans le champ des *arts plastiques* (ce qui est habituel) mais aussi en arts du spectacle, théâtre et cinéma (ce qui est moins fréquent à l'université) en intégrant aussi l'histoire de l'art.

La mention est organisée en deux spécialités: HA *Histoire des Arts* et TPA *Théorie et Pratique Artistique*, cette dernière comportant trois parcours d'origine : *Arts plastiques*, *Cinéma* et *Théâtre* et puis encore quatre autres, créés plus récemment : *Arts numériques et médias*, *Esthétique*, *Esthétique comparée* (les deux derniers en partenariat avec l'UFR de SHS-Philo) et *Musicologie* (en cohabilitation avec l'université de Reims, créé en 2012 et suspendu depuis, suite à la dissolution du PRES entre les deux universités). Un parcours *d'Anthropologie visuelle*, créé en 2010 a été fermé en 2015, faute d'étudiants.

Une nouvelle spécialité, qui répond à un souci de professionnalisation, a été ouverte en 2012 : ROME (Régie des Œuvres et Montage d'Expositions).

Analyse

Objectifs

Si les objectifs sont assez bien formulés en termes de connaissances : « la maîtrise de l'histoire, de la théorie, de la pratique et de l'environnement artistique », ils devraient cependant être précisés davantage en matière de compétences (y compris transversales et pas seulement académiques). Cela permettrait que les débouchés professionnels signalés soient mieux pris en compte dans la formation.

L'articulation de la théorie avec la pratique, habituelle en arts plastiques, est ici le principe de cette formation également en théâtre et cinéma, qui ne se limitent pas aux seules « études » théâtrales ou cinématographiques ; c'est un point positif, de même que sa transdisciplinarité entre histoire de l'art et pratiques artistiques qui donne à l'histoire de l'art une dimension « poïétique » et qui symétriquement fait bénéficier la pratique artistique d'une prise en compte théorique plus solide.

Cette formation n'ouvre pas directement - mais elle prépare - à des métiers dans la création (arts plastiques, musique, spectacle...) après poursuite d'études plus spécialisées (conservatoire, image et son...), dans la culture (patrimoine, médiation, diffusion...), dans l'enseignement et la recherche (notamment CAPES et Agrégation) et dans l'édition-journalisme.

Organisation
<p>La transdisciplinarité qui préside à cette formation est intéressante et se traduit par la mutualisation de certains enseignements.</p> <p>Mais certains parcours semblent davantage déterminés par des opportunités ou centres d'intérêt d'enseignants, pouvant devenir caducs à leur départ, plutôt que par une réelle architecture progressive. Le parcours musicologie notamment n'était précédé par aucune formation de premier cycle.</p> <p>Si la transdisciplinarité est tout à fait pertinente pédagogiquement et scientifiquement pour certains parcours (TPA et HA) elle semble parfois surtout déterminée par la nécessité de créer une formation à coûts limités.</p> <p>Le parcours « arts numériques et médias » en développement (accompagné de « certificats » sur le numérique en direction de la formation continue - AFDAS = Assurance Formation des Activités du Spectacle), ainsi que les deux DU, appelés à se transformer en parcours de master à part entière : <i>Métiers du spectacle vivant</i> et <i>Réalisation documentaire de création</i>, devraient contribuer à donner une dimension plus professionnalisante.</p> <p>En amont, un travail d'initiation à la recherche doit être intensifié en licence.</p> <p>L'architecture de formation semble bien organisée, en 3 UE :</p> <p>A) Langue et ouverture sur le monde du travail et de la culture...</p> <p>B) Tronc commun (méthodologie et CM), et</p> <p>C) Deux séminaires de spécialité (majeur et mineur), ouvert, pour certains parcours, à des étudiants des établissements partenaires, le CNAC (Centre National des Arts du Cirque), l'ESNAM (École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette) et parfois sous forme d'enseignement intensif (<i>workshop</i>).</p> <p>Mais cette organisation compliquée manque un peu de lisibilité pour les étudiants, du fait de la cohabitation de mentions, de parcours, de DU et de certificats au sein du master.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement interne dans le champ <i>Création, textes et langages</i> est bon mais les collaborations sont difficiles avec les autres formations à cause de leur éloignement géographique qui doit cependant cesser avec leur déménagement prévu en 2017 dans un campus voisin. Les relations semblent bonnes avec l'UFR Lettres et l'UFR SHS-philo., mais devraient être renforcées vis-à-vis d'autres composantes (ESPE, UFR d'histoire).</p> <p>L'appui sur quatre laboratoires est un bon point pour la recherche.</p> <p>Le positionnement dans l'environnement local est bon en ce qui concerne les institutions culturelles.</p> <p>Une convention a été établie avec le CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) d'Amiens pour le théâtre et également avec l'URCA (Université de Reims) pour la musicologie ; mais on ne comprend pas bien l'état de ce dernier partenariat. De même, quelles sont les relations actuelles avec l'ESAD d'Amiens (École Supérieure d'Art et de Design) avec qui une collaboration avait été envisagée pour une formation (professionnalisante) sur le numérique ? Sur ce sujet, l'ouverture récente d'un partenariat avec l'ESIEE (École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique) est prometteuse.</p> <p>De même, semble très positif celui initié avec l'entreprise Cimentub ouvrant aux étudiants la possibilité de réalisations plastiques de grand format.</p> <p>Le positionnement par rapport aux autres formations proches géographiquement va devoir être précisé avec la création de la grande région Hauts de France, et notamment par rapport à l'université de Lille.</p> <p>La spécialité ROME est signalée comme étant unique en France.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe, très diversifiée, se compose de 23 enseignants chercheurs (EC) : 7 professeurs (PR) et 16 maîtres de conférences (MCF), issus d'histoire de l'art de différentes périodes et des différentes disciplines artistiques. On peut noter la présence d'une anthropologue. L'équipe manque de PR pour assurer un certain nombre de tâches dévolues. Un seul PR en TPA est certainement insuffisant. Il y a 2 professeurs agrégés (PRAG) - mais pas dans les domaines des arts plastiques ni des arts appliqués. Les 9 professionnels associés (PAST) sont issus du monde artistique, ce qui permet un lien concret avec le milieu professionnel.</p> <p>Chacun des parcours est dirigé par un PR (sauf un).</p> <p>L'intervention des PR et des MCF habilités à diriger les recherches (HDR) est privilégiée dans les cours de tronc commun.</p> <p>Mais le contenu des enseignements semble principalement déterminé par les objets de recherche des EC, de manière à couvrir le plus large spectre possible de problématiques. Peut-être que la logique interne et la progression dans les parcours devraient-elles davantage être au centre de leur définition.</p> <p>La direction des mémoires est assurée par les MCF et PR.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs semblent stables mais il manque un tableau clair et synthétique des résultats :

En TPA, les effectifs sont satisfaisants (plus de 60 en moyenne en master 1, plus de 40 en master 2), mais le taux de réussite est vraiment faible. Cependant on ne comprend pas les pourcentages de réussite en master 2 : s'agit-il du pourcentage par rapport au nombre d'inscrits en master 2 (en début d'année universitaire) - auquel cas les résultats seraient très faibles entre 13 % et 28 % - ou bien est-ce par rapport à une cohorte qui serait suivie à travers toute sa formation en master 1-master 2 ? Dans le deuxième cas, le taux de réussite serait moins alarmant. Le master 2 est de plus en plus souvent réalisé en deux ans, le risque étant que les étudiants abandonnent faute d'avoir fait aboutir leur travail de recherche.

Un meilleur conseil à l'orientation des étudiants est à envisager, en les informant sur les exigences des prérequis. Cela permettrait de réduire les situations d'échec pour un nombre important d'étudiants. Une meilleure professionnalisation des masters par intégration des DU, comme cela est envisagé, sera un élément de solution.

La poursuite d'études évoquée concerne les écoles d'art ou conservatoires pour les meilleurs étudiants.

Le constat est fait du contexte régional de pauvreté et de la difficulté de subsistance de certains étudiants qui les amène à arrêter leurs études.

En HA, les effectifs sont moindres (moins de 20 en master 1, en baisse, et 18 en moyenne en master 2) et les résultats sont meilleurs. Mais les données chiffrées présentent la même ambiguïté pour les pourcentages de réussite (année de master 2 ou cohorte ?).

La spécialité ROME (sélective) a un effectif stable (14) et un très bon taux de réussite : entre 87 % et 100 %, notamment à cause du stage long qui met en selle les étudiants. Cela semblerait valider l'hypothèse de l'avantage de la professionnalisation qui irait peut-être à l'opposé d'une transdisciplinarité et d'une mutualisation trop importantes.

Vu l'absence de données, il est difficile d'émettre un avis sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Les débouchés professionnels sont insuffisamment ciblés, même si les compétences acquises dans une formation en arts sont largement transférables à toutes sortes d'activités professionnelles. Étant donné le nombre de mentions et le non-suivi du devenir des étudiants, il est difficile de juger de l'insertion professionnelle de ceux-ci comme de leur poursuite d'études.

Place de la recherche

La formation s'appuie sur quatre laboratoires, mais principalement :

- sur le CRAE (Centre de Recherche en Arts et Esthétique) qui fait partie du RESCAM (RESeau des écoles doctorales en Création, Arts et Médias) et, dans ce cadre, participe à la réflexion sur la recherche-crédation, et, pour HA, sur le laboratoire TRAME (Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoire de l'Antiquité à la Renaissance).

Les deux autres laboratoires sont le CERCLL (Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires), et le CERHIC de Reims (Centre d'Études et de Recherches en Histoire Culturelle).

Les appuis sont là, mais les résultats aux masters montrent que l'articulation entre ces équipes et la formation est insuffisante, de même qu'il n'est pas fait mention d'une jonction avec le doctorat (poursuite d'études, séminaires commun...).

Les étudiants participent à des journées d'études et à des colloques.

La place de la recherche pourrait être accrue et systématisée

Les journées mastériales, mises en place dans le parcours *Esthétique comparée*, pourraient être systématiques pour toutes les autres parcours, ce qui est d'ailleurs évoqué comme un projet.

Des étudiants participent à différents programmes de recherche mais de manière individuelle (stage, thèse), notamment dans le cadre du dynamique parcours *Esthétique comparée*, adossé au programme « Ethica » qui était financé par la région Picardie (un contrat postdoctoral d'un an et six stagiaires financés).

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est actuellement insuffisante.

Les objectifs visés sont surtout des connaissances (académiques) et pas assez des compétences (c'est-à-dire ce à quoi ces connaissances peuvent être utilisées).

Le module de « sensibilisation au monde du travail » ne peut suffire à la prise en charge de la problématique d'orientation professionnelle.

A cet égard, l'expérience du parcours ROME, où les intervenants sont en majorité des professionnels, pourrait inspirer les autres parcours. Les PAST, les intervenants extérieurs artistes et les responsables institutionnels qui sont en relation avec l'équipe pourraient favoriser une meilleure articulation avec le milieu professionnel.

Un lieu d'exposition pour les travaux des étudiants, The Long Wall (TLW), participe de la professionnalisation, en inscrivant leur création dans une logique de présentation proche de celle des institutions artistiques.

L'intégration des certificats et DU plus spécialisés aux formations de master est une perspective pour améliorer cette situation mais cela ne changera pas la situation dans les autres mentions, pour lesquelles la professionnalisation se traduit par un module de « sensibilisation au monde du travail » de 15heures, la présence de PAST, la participation des étudiants à des événements culturels et par un stage de quinze jours minimum dont la durée devrait évoluer.

Malgré ces quatre points, allant dans le sens de la professionnalisation, la structure du master, l'offre pédagogique et le

<p>fonctionnement sont davantage ceux d'un master <i>Recherche</i>. Il est à noter qu'il n'y a pratiquement pas de contacts avec l'ESPE en vue de la préparation au CAPES et à l'agrégation d'arts plastiques ou d'arts appliqués, alors que la poursuite en master 2 MEEF constitue une route possible pour les étudiants après un master 1 <i>Recherche en Arts Plastiques</i>.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le stage professionnalisant de plusieurs mois du master ROME semble être corrélé avec les bons résultats de cette formation et avec l'insertion professionnelle des étudiants. Le stage obligatoire de deux semaines au moins et la prise en compte du rapport de ce stage dans l'évaluation est un point positif. Cependant (à l'exception du parcours ROME) il s'agit essentiellement d'un stage d'observation. De manière générale, la place des stages doit être accrue. La mise en place de projets tutorés est évoquée mais ceux-ci ne sont pas encore effectifs. Des partenariats avec des organismes culturels existent permettant aux étudiants de participer à différentes manifestations mais ils ne sont pas formalisés sous forme de projet (analyse, rapport, soutenance...).</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'international serait à développer : 19 mobilités Erasmus sortantes en cinq ans seulement. On pourrait par exemple creuser l'idée de stages à l'étranger (comme pour le parcours ROME), ou développer la mobilité enseignante. De même, on pourrait mettre en pratique la suggestion de créer des cours en anglais, et la Maison des langues pourrait favoriser la certification en langues. Signalons tout de même le beau projet de master Erasmus Mundus, prévu pour 2018, en partenariat avec l'UFR de Lettres avec Séville, Santiago de Compostella, Venise et Berkeley, autour de jeu vidéo, illustrations et scénographie et le partenariat permettant une co-diplômation avec l'Université de Rio de Janeiro pour un parcours commun théâtre. Des conventions existent avec des universités étrangères : sont citées deux universités italiennes, une québécoise, et une allemande. Les étudiants peuvent depuis 2016 candidater pour être lecteurs à l'étranger. La demande de subventions, faite auprès du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) afin de permettre la participation d'étudiants à des séminaires et à des réunions de recherche en Suisse et en Allemagne autour de la thématique « Matérialité et production » est un type d'initiative à développer.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est surtout local (Picardie) sauf pour ROME (national). Il concerne principalement des étudiants provenant de la troisième année de licence (L3) de la mention <i>Arts</i>. Les dispositifs d'aide devraient être plus nombreux. Des réunions d'informations sont organisées en licence 3 et master 1. Des étudiants de l'UFR Lettres peuvent intégrer le parcours <i>Esthétique comparée</i> qui est alors inscrit dans la spécialité <i>Langues, textes, échanges</i> alors que les étudiants venant de l'UFR Arts sont inscrits dans la spécialité TPA ; le parcours est mutualisé. Le cours de méthodologie - qui semble se faire sous forme d'un cours magistral (CM), ne s'accompagne peut-être pas de séminaires d'initiation à la recherche où le travail serait davantage individualisé et prenant mieux en compte les spécificités disciplinaires des différents parcours. Cela est peut-être à mettre en rapport avec le taux d'abandon. En cas d'échec dans un parcours ou une spécialité, des réorientations sont indiquées comme possibles et facilitées par l'existence d'un tronc commun. Mais au niveau du master, la spécialisation progressive rend cependant difficile un changement d'orientation. Par ailleurs, le master ROME constitue-t-il véritablement une réorientation « naturelle » pour un étudiant qui serait en échec en master recherche ? Des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite ne sont pas signalés comme étant mis en place malgré les taux faibles voire très faibles de réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements se font uniquement en présentiel, ce qui est tout à fait satisfaisant pour de telles formations artistiques et les modalités d'enseignement sont parfois originales de par la dimension pratique de certains cours. Il est dit qu'une attention particulière (aménagement des évaluations...) est apportée aux étudiants salariés, handicapés ou sportifs de haut niveau sans précision sur le nombre d'étudiants concernés. Dans le même esprit, plusieurs jurys de VAE ont lieu chaque année au sein de l'UFR sans plus de précision sur leur nombre (une ou deux VAE par an pour la spécialité ROME). La formation continue concerne principalement la spécialité ROME et les 2 DU. Les certificats proposés avec l'ex-région Picarde sont validés par l'AFDAS d'une durée de 30 heures, concernent les professionnels. Un usage habituel est fait de l'Espace numérique de travail (ENT) et une salle informatique est à la disposition des étudiants. Depuis 2012, l'UFR a développé une politique d'investissement (FSI fond d'investissement de l'ex-région picarde et fonds propres de l'université) qui a permis de nombreux achats dans le domaine du numérique lié à la création et la création d'un studio « son » ainsi que l'aménagement d'une salle de répétition pour des spectacles est en cours.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation est classique pour les spécialités HA et TPA : dossiers, exposés, travaux artistiques et devoirs sur table. Elle pourrait être davantage adaptée aux difficultés identifiées de déperdition des étudiants entre le master 1 et le master 2 pour tenter de faire baisser le taux d'échec notamment à la fin du master 2.</p> <p>Un mémoire de cinquante pages est exigé des étudiants en master 1 et de cent pages en master 2 où il constitue la modalité d'évaluation prépondérante.</p> <p>Pour la spécialité ROME, une importance est donnée également au mémoire, ce qui semble accréditer aussi sa dimension recherche et pas seulement professionnalisante.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi est limité. Il n'y a pas de portefeuille de compétences mais il est signalé la mise en place d'un livret de l'étudiant mais il s'agit en fait d'une brochure qui liste les enseignements proposés.</p> <p>Les fiches RNCP ne sont pas totalement renseignées.</p> <p>Le suivi est effectué lors des jurys, chaque directeur connaît et suit ses étudiants mais rien de formel n'est mis en place.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les seuls outils de suivi existants sont gérés par l'université et sont reconnus comme totalement insuffisants. Pour la spécialité ROME un suivi existe ; mais en dehors de cela, l'équipe pédagogique ne dispose que de chiffres très partiels et du retour occasionnel d'anciens étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de gestion de l'UFR existe. Ce conseil, auquel participent des représentants étudiants, tient trois réunions annuelles par département.</p> <p>Un conseil de perfectionnement pour l'ensemble de l'UFR devrait être mis en place depuis l'automne 2016. Il est à noter que ses statuts, définis par le CEVU, ne prévoient pas la présence d'anciens étudiants.</p> <p>Le personnel de l'UFR souhaiterait mettre en place un type de conseil de perfectionnement un peu différent, composé en « très grande majorité » de personnalités du monde professionnel afin de pouvoir mieux définir les enjeux et les contenus des formations. Si cela peut être une initiative intéressante, ce conseil n'aurait pas la composition requise pour en faire un conseil de perfectionnement au sens habituel du terme.</p> <p>Il n'y a pas de dispositions pour l'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>L'autoévaluation a été formellement mise en place en 2015 dans le cadre de l'évaluation de la vague C. Visiblement, il n'existe pas de structures permettant une autoévaluation régulière.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'articulation théorie-pratique dans un même cursus.
- L'inscription locale du master et les partenariats établis avec les acteurs du milieu culturel.
- La présence de nombreux PAST.
- L'équipement numérique.

Points faibles :

- L'insuffisance de la professionnalisation dans une articulation avec la recherche - notamment par stages et projets (sauf pour le parcours ROME qui semble assez exemplaire).
- Le taux de réussite faible en TPA.
- Une ouverture insuffisante à l'international.
- Le manque de suivi des étudiants.

Avis global et recommandations :

L'esprit de cette formation est très intéressant dans son souci d'articuler la pratique et la théorie, mais son organisation ne prend peut-être pas suffisamment en compte des spécificités qui favoriseraient la réussite et la professionnalisation.

Un suivi plus personnalisé des étudiants serait nécessaire, en particulier pour l'élaboration d'un projet personnel (artistique et professionnel) sur les deux années de master, mais aussi dès la licence, en donnant aux étudiants une perspective d'orientation plus claire, leur permettant de mieux concevoir et réussir leur parcours de formation. De même, une plus grande exigence, déjà à l'entrée en master (sur le critère de la formulation d'un avant-projet artistique et de recherche), limiterait les abandons ensuite.

En amont, en troisième année de licence (L3), une initiation à la recherche, mais aussi (et en préalable) un accompagnement à une autonomie de la démarche artistique donnerait ensuite une meilleure chance de réussite en master.

Si la transdisciplinarité est un « plus », la mutualisation devrait rester limitée pour favoriser une spécialisation progressive et, tout en s'appuyant sur les objets de recherche des différents enseignants-chercheurs, les contenus de cours devraient être déterminés davantage par un cahier des charges et une progression pédagogiques. La professionnalisation serait ainsi plus au cœur de tous les parcours (comme c'est le cas pour la spécialité ROME et les DU). Enfin, on pourrait souhaiter qu'une procédure de suivi soit mise en place et que l'ouverture à l'international se développe.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MENTION ARTS

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013690-018819-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR des Arts à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Si des points très positifs sont mis en avant par votre rapport sur nos formations de master, d'autres points sont plus nuancés.

Sur le **suivi des compétences** (p. 2, 4 et 6), la mise en place d'un portefeuille de compétences est en cours.

Sur la **professionnalisation** (p. 4), qui n'existait que de manière limitée (avec toutefois un master très performant, « Régie des oeuvres et montage d'expositions »), deux D.U. sont voués à être transformés en masters, « Métiers du spectacle vivant » et « Réalisation documentaire de création ».

Sur le **manque de suivi des étudiants** (p. 6), il est lié au manque de moyens en termes d'encadrement pédagogique et administratif que vous soulignez vous-mêmes. Nous espérons voir cette donnée modifiée dans les années à venir.

Le rapport préconise une meilleure **articulation entre la L3 et le M1**. A ce sujet, il existe bien, contrairement à ce qui est indiqué p. 5, un séminaire d'initiation à la recherche propre à chaque parcours dès le S1.

Concernant les **relations insuffisantes avec les autres UFR** (p. 3), des ponts nombreux ont été jetés, avec des parcours communs (Esthétique comparée, avec Lettres) ou mutualisés (Langues, arts, sociétés, avec l'UFR de Langues), mais aussi de nombreux cours mutualisés avec les UFR de SHSP ou d'Histoire-Géographie.

Concernant l'**absence de contacts avec l'ESPE** (p. 5), il faut indiquer que l'ESPE d'Amiens a des locaux très éloignés de l'UFR des Arts – ce qui devrait rapidement changer avec la Citadelle. De même, des liens plus étroits sont amenés à exister avec l'ESAD d'Amiens. L'application, à partir de septembre 2017, de critères de sélection, facilitera des rapprochements. C'est le cas aussi pour l'UTC et l'ESIEE.

Concernant la **faiblesse du taux de réussite** noté (p. 4), il faut indiquer que nos meilleurs étudiants de L3 ont tendance à partir vers des écoles d'art ou d'autres Masters. L'absence de sélection en Master nous obligeait à accueillir des étudiants qui n'avaient pas trouvé de formations où poursuivre leur scolarité, sans pour autant avoir la motivation (et le niveau) pour faire un Master. Cela explique un nombre assez

important d'inscrits pour un faible taux de réussite. La sélection en M1 et la création d'un portail informatique national pour l'inscription en Master devraient en partie corriger la situation.

Concernant les **pourcentages de réussite**, ils s'agit en effet de ceux à travers toute la scolarité. Le fait est que le M2 est le plus souvent réalisé en deux ans, durée que la prochaine accréditation va chercher à réduire.

Par rapport au **conseil à l'orientation et à la professionnalisation** (p. 4), l'entrée en M1 sera conditionnée, dès la prochaine rentrée, à la constitution d'un dossier avec lettre de motivation et dossier artistique.

De la même façon, le **lien avec la recherche** va se faire de manière plus importante en liant directement les enseignements aux axes de recherche du Centre de Recherche en Arts et Esthétique.

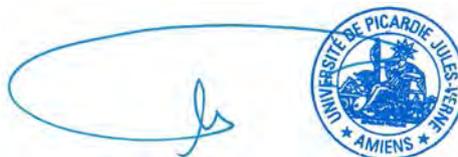
Nous aimerions indiquer

- que le **conseil de gestion** se tient cinq à six fois par an (et non trois fois comme indiqué p. 6), et
- que le **conseil de perfectionnement** s'est bien tenu pour la première fois en novembre 2016, avec trois représentants du monde culturel, les trois directeurs de départements et trois représentants des étudiants.

Sur la **sélection des étudiants** (p. 7), il ne nous était pas possible de sélectionner à l'entrée de la M1 jusqu'à cette année. Des critères clairs seront appliqués (résultats à la L3, lettre de motivation, dossier artistique) dès la prochaine rentrée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN